

Le 22 janvier 2015

L'UNOF-CSMF APPELLE A UN DURCISSEMENT DU MOUVEMENT DES MEDECINS GENERALISTES

L'UNOF-CSMF, premier syndicat de médecins généralistes libéraux, a pris connaissance des propositions de Madame la Ministre de la Santé de créer quatre groupes de travail pour réécrire le projet de Loi de Santé.

L'UNOF-CSMF note qu'après six mois de discussions stériles avec la Ministre, seule une mobilisation massive des médecins libéraux et tout particulièrement des médecins généralistes aura permis ce recul du gouvernement.

Cette mobilisation s'est exprimée lors de la semaine de fermeture des cabinets médicaux du 24 au 31 décembre, à l'appel de l'UNOF-CSMF, et perdure avec le mouvement très suivi de grève administrative.

Contrairement aux estimations du Directeur de la CNAM, chargé de la communication de la Ministre de la Santé, ce mouvement ne faiblit pas, mais au contraire il s'amplifie. Tous les retours faits par les salariés des CPAM auprès de leurs médecins traitants le démontrent avec des centaines de milliers de feuilles de soins papier qui arrivent quotidiennement dans les CPAM obligeant même à l'achat d'armoires pour les stocker. L'UNOF-CSMF demande au Directeur de la CNAM de rendre public le nombre de feuilles de soins papiers reçus par les caisses depuis le 5 janvier 2015.

Pour autant, l'UNOF-CSMF n'est pas dupe. Donner trois semaines à ces 4 groupes de travail pour rendre leurs conclusions alors que l'on vient de perdre 6 mois, n'est-ce pas en réalité une opération destinée à gagner du temps tout en espérant que le mouvement des médecins généralistes s'épuise ?

Alors qu'il n'existe plus que les médecins retraités de MG France pour soutenir cette loi au travers d'une pétition en faveur du tiers-payant généralisé obligatoire, l'UNOF-CSMF appelle l'ensemble des médecins généralistes libéraux à maintenir la grève administrative et à durcir leur mouvement par des actions la dernière semaine de janvier dont une grève de la permanence de soins du vendredi 30 janvier à 20H au lundi 2 février à 8H.

Non seulement nous devons avoir l'assurance que ce projet de loi sera vraiment réécrit en tenant compte de nos propositions, mais l'UNOF-CSMF demande l'ouverture immédiate de négociations tarifaires car les médecins généralistes ne se satisferont pas de l'insulte faite par la Ministre qui estime que la consultation de médecine générale est rémunérée 31€40.

L'UNOF-CSMF s'est inscrite d'emblée dans un combat qui allait durer plusieurs mois et les avancées obtenues sont la preuve que nous n'obtiendrons satisfaction que par des actions dures et prolongées.

Contacts presse : *Dr Luc DUQUESNEL, Président : 06.85.66.67.19*
Dr Béatrice FAZILLEAUD, Secrétaire Générale : 06.82.01.57.08